

# **INSTITUT SAINT-LAURENT** enseignement de promotion sociale

rue Saint-Laurent 33 - 4000 LIEGE 04 223 11 31

# GUIDE DE L'ÉPREUVE INTÉGRÉE SECTION WEBDEVELOPER

# TABLE DES MATIÈRES

1. E	Extrait du dossier pédagogique	1
2. N	Iodalités pratiques	2
2.1.	Respecter les délais et l'envoi des documents	2
2.2.	Déroulement de la défense orale	2
2.3.	Suivi	3
2.4.	Intervenants	3
3. Q	Quelques questions d'autorégulation	3
4. T	ravail écrit	4
4.1.	Structure	4
4.2.	Contenu	4
4.3.	Table des matières	5
4.4.	Corps du travail	5
4.5.	L'introduction	5
4.6.	La conclusion	5
4.7.	Le plagiat	5
4.8.	Référence des sources utilisées	6
5. A	nnexes	7
5.1.	Personnes ressources :	7
5.2.	Page de garde	7

#### **GUIDE DE L'EPREUVE INTEGREE - SECTION WEBDEVELOPER**

L'étudiant devra concevoir et réaliser un site web dynamique mettant en valeur les compétences acquises tant sur le plan de la formation théorique que sur le plan technique. Le travail de fin d'études comprendra la remise d'un document écrit, du code source permettant d'installer le site web et ses composants et une défense devant un jury.

#### 1. EXTRAIT DU DOSSIER PÉDAGOGIQUE

## Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, à partir d'un projet avalisé par le Conseil des études,

relevant du domaine du webdeveloper proposé par l'étudiant et/ou

relevant du domaine du webdeveloper proposé par le(s)chargé(s) de cours s'appuyant, le cas échéant sur le projet mis en œuvre dans l'UF « Projet web dynamique »

initié dans l'entreprise en s'appuyant sur le stage de la section,

dans le respect de la législation, des normes et standards en vigueur, des règles déontologiques appliquées au web et des consignes complémentaires données,

- de mettre en œuvre une recherche cohérente sur le sujet validé;
- d'en rédiger un rapport circonstancié et critique mettant en évidence :
  - sa maîtrise et l'utilisation pertinente des concepts informatiques relevant du domaine du webdeveloper,
  - sa capacité de réfléchir sur les difficultés rencontrées lors des différentes étapes de son travail;
- de défendre oralement son rapport en utilisant des techniques de communication adéquates.

#### Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la précision et la clarté tant dans l'expression orale qu'écrite,
- le sens critique de l'étudiant,
- l'utilisation judicieuse des concepts informatiques,
- la créativité et le degré d'autonomie atteint.

#### 2. MODALITÉS PRATIQUES

#### 2.1. Respecter les délais et l'envoi des documents

Le travail de fin d'études consiste en l'élaboration d'un site web dynamique montrant que vous maîtrisez les différentes techniques et notions acquises lors de votre formation.

Attention, il est également demandé d'intégrer certaines exigences fonctionnelles imposées (\*\*).

Durant la réalisation de ce site, vous devrez respecter un cahier des charges et un planning.

La présentation de l'épreuve intégrée aura lieu en juin (\*).

Vous serez amené à faire une présentation orale devant jury. Le projet qui vous est demandé devra être opérationnel lors de cette présentation sur le matériel dont l'Institut Saint-Laurent dispose (dérogation possible à demander par écrit).

Le thème et les fonctionnalités choisis pour votre travail doivent être approuvés par les professeurs d'encadrement de l'épreuve intégrée.

Pour début juin (\*) au plus tard, 1 exemplaire relié de votre travail écrit devra être remis au secrétariat, à l'attention des professeurs d'encadrement, ainsi que les codes sources gravés sur cd. Une version numérique de votre projet et travail écrit devra être remise sur un cloud (\*\*)

#### 2.2. Déroulement de la défense orale

La défense orale se déroule devant un jury composé de membres du corps professoral et de membres extérieurs issus des milieux socio-économiques.

La présentation orale comprend 2 parties :

- 20 minutes de présentation
- 10 minutes de questions/réponses

L'étudiant effectuera une ou plusieurs défenses "à blanc". Celles-ci ont pour but de familiariser l'étudiant aux techniques de communications orales.

<sup>\*</sup> Les dates précises vous seront communiquées, via la plateforme moodle.

<sup>\*\*</sup> Les détails seront disponibles sur la plateforme moodle.

#### 2.3. Suivi

- Les professeurs d'encadrement de l'Unité de Formation « Epreuve Intégrée » vous suivent sur différents points : l'approbation du sujet, la planification du travail, son organisation, sa rédaction, la méthodologie, la présentation... Il s'agit d'un soutien logistique et méthodologique.
- Il est vivement conseillé de faire relire votre travail par plusieurs personnes de votre entourage (de manière à vérifier : la compréhension, l'orthographe...) et, par différents enseignants de l'institut en fonction de leur spécialité.

Veuillez contacter les différentes personnes ressource en utilisant l'adresse suivante : sectionweb@isl.be

Le sujet des mails seront - ISL - Webmaster -XXX Exemple :

ISL – Webmaster – Technique

ISL - Webmaster - Intégration

ISL - Webmaster - Base de données

#### 2.4. Intervenants

La première personne concernée par le TFE est évidemment l'étudiant lui-même. C'est donc a lui qu'incombe le devoir et la responsabilité d'organiser son travail.

En plus des professeurs d'encadrement de l'épreuve intégrée, les personnes suivantes interviennent pour l'évaluation :

- Les lecteurs : professeurs dans les sections informatiques de l'ISL. Leur rôle consiste à lire le travail terminé et à proposer une cote du travail écrit en concertation avec le professeur de l'Epreuve Intégrée.
- Les membres du jury : sont présents à la défense orale et participent à la prise de décision quant à la note attribuée pour la présentation et la défense de la réalisation.

#### 3. QUELQUES QUESTIONS D'AUTORÉGULATION

#### (à se poser régulièrement avant, pendant, après)

- Ai-je établi un planning de travail ?
- Mon titre est-il suffisamment explicite ?
- Ce travail est-il assez concret ?
- Les cadres théoriques sont-ils judicieux, corrects, variés, récents ?
- Ai-je consulté plusieurs sources ?
- Les concepts-clés sont-ils définis ?
- Le travail est-il structuré ?
- L'ai-je fait relire (compréhension, orthographe...)?
- Les sources sont-elles citées clairement ?
- La table des matières est-elle claire, utilisable ?
- Les liens entre les chapitres sont-ils évidents et logiques ?
- L'esprit critique est-il présent ?
- ...

#### 4. TRAVAIL ÉCRIT

#### 4.1. Structure

Le travail sera dactylographié et structuré de manière telle à permettre une compréhension aisée du sujet traité. Il n'est pas limité en termes quantitatifs.

Une certaine uniformisation de la présentation est également nécessaire. Le format A4 est obligatoire et la page de garde est fixée dans les annexes du présent document. Le travail écrit sera exclusivement relié par collage thermique.

#### 4.2. Contenu

La découpe intérieure est classique et suit la composition décrite ci-après.

Certains éléments personnels tels que remerciements, avant-propos ou avertissements font partie de l'usage courant.

#### Composition à respecter

- Couverture avant normalisée selon modèle en annexe
- Feuille de garde feuille de titre
- Page de remerciements (optionnel)
- Table des matières
- Liste des abréviations et éventuellement autres listes
- Introduction
- Corps du travail composé de chapitres numérotés
- Conclusions
- Bibliographie Webographie
- Index (optionnel)
- Annexes (optionnel)
- Couverture arrière vierge

Le corps du travail écrit reprendra au minimum ces différentes parties

- Description du site
  - o Thème et brève description
  - o Objectifs
  - Public cible
- Exigences fonctionnelles
  - o Fonctionnalités
  - Règles métiers
  - Interface
- Exigences non fonctionnelles
  - o Conception
  - o Acteurs
- Cas d'utilisation
- Technique
  - o Description de la base de données
  - o Présentation des problèmes et solutions envisagées
  - Justification des choix techniques
  - o ..

Le travail écrit reprendra la description et la justification des solutions proposées. Il comprendra une description de la démarche qui permet de passer de l'énoncé du sujet à sa réalisation. L'étudiant veillera à préciser l'état du travail, les options qui ont été retenues et rejetées. La description de la démarche et la justification des choix sont plus importantes que le résultat final.

#### 4.3. Table des matières

La table des matières est située en début de travail pour permettre au lecteur d'avoir une vision globale de l'écrit.

Elle reprend les différents titres et sous-titres dans leur ordre d'apparition et avec leur pagination respective.

La présentation et la typographie utilisées sont les mêmes que dans le corps du travail.

La table des matières doit être claire et structurée.

N'excédez pas trois chiffres pour la numérotation. Exemple 4.1.2.3.4 est incompréhensible!

#### 4.4. Corps du travail

Le corps du travail est composé de chapitres numérotés. Les pages sont numérotées en continu.

#### 4.5. L'introduction

- Présente le sujet, l'objet du travail;
- Précise l'intérêt du sujet ;
- Présente les objectifs personnels par rapport au sujet;
- Présente les démarches utilisées, les moyens mis en œuvre pour répondre au sujet ;
- Donne une idée de ce que l'on trouvera dans le travail pour éveiller l'intérêt du lecteur.

#### 4.6. La conclusion

- Sera en résonance parfaite avec l'introduction ;
- Rappelle la problématique ;
- Synthétise les réponses apportées aux questions présentées dans l'introduction;
- Relève les aspects intéressants rencontrés au cours du travail ;
- Quelques questions subsistantes et pistes éventuelles.
- Extension éventuelle à l'ensemble du travail
- Il ne s'agit pas d'une auto-évaluation.

#### 4.7. Le plagiat

Toute reproduction ou imitation intentionnelle, en totalité ou en partie, d'un mémoire ou travail de fin d'études existant est strictement interdite et sera sanctionnée par l'échec dans l'unité de formation "Epreuve intégrée".

Le simple fait de recopier ou de « copier-coller » un extrait d'un livre, d'un site internet, d'une revue, d'un cours, d'un autre travail sans citer ses sources est considéré comme du plagiat.

#### 4.8. Référence des sources utilisées

- Les citations intégrales seront mises entre guillemets et en italique.
- La référence doit être complète et exacte
- Si vous citez un livre, vous mentionnez dans l'ordre
  - Le ou les noms du ou des auteurs
  - Le titre de l'ouvrage (en italique, sans guillemets)
  - Le nom de l'éditeur, le lieu de l'édition
  - La date d'édition

Ces informations sont séparées par des virgules

#### Exemple:

Christopher Schmitt, CSS en action, O'Reilly, France, 1e édition, 2005

- Si vous citez un article d'une revue, vous mentionnez dans l'ordre :
  - Le ou les noms du ou des auteurs
  - Le titre de l'article
  - L'intitulé de la revue (en italique)
  - Le numéro de la revue
  - La date de parution de l'article
  - Les numéros des pages du début et de la fin de l'article, séparés par un tiret.

Ces informations sont séparées par des virgules

#### Exemple:

Gilly, M., Interactions entre pairs et constructions cognitives : des travaux expérimentaux de laboratoire au terrain pédagogique, "European Journal of Psychology of Education", numéro spécial hors-série : Le fonctionnement de l'enfant à l'école, 127-138.

- Si vous citez un site internet, vous mentionnez dans l'ordre
  - Titre
  - Adresse
  - Commentaire sur le contenu.

#### Exemple:

F.A.S.: Fédération des professionnels des Arts de la Scène, http://www.lafas.be, site consacré à la défense, à la représentation et à la promotion des arts de la scène.

Vous insérez les références bibliographiques en notes de bas de page et reprenez l'ensemble des sources en fin de T.F.E. dans la partie bibliographie sous forme de liste.

#### 5. ANNEXES

#### 5.1. Personnes ressources:

Veuillez contacter les différentes personnes ressource en utilisant l'adresse

suivante : <a href="mailto:sectionweb@isl.be">sectionweb@isl.be</a>

Le sujet des mails seront - ISL - Webmaster -XXX

Exemple:

ISL - Webmaster - Technique ISL - Webmaster - Intégration ISL - Webmaster - Base de données

### 5.2. Page de garde



# **INSTITUT SAINT-LAURENT** enseignement de promotion sociale

rue Saint-Laurent 33 - 4000 LIEGE 04 223 11 31

## Titre du travail de fin d'études

Liège, le <date>

Travail de fin d'études présenté par

#### **NOM Prénom**

En vue de l'obtention du brevet de l'enseignement supérieur de

#### WebDeveloper

Enseignement supérieur économique de promotion sociale et de type court